ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

L'invention du professeur Patrizia Paterlini-Bréchot sur la prévention du cancer

Question écrite n° 15207

Texte de la question

M. Lionel Tivoli appelle l'attention de Mme la ministre du travail, de la santé et des solidarités sur l'invention du professeur Patrizia Paterlini-Bréchot en matière de dépistage et de prévention du cancer. Nommée parmi les trois finalistes de la catégorie « Recherche » du Prix de l'inventeur européen 2019 de l'Office européen des brevets (OEB), le professeur Patrizia Paterlini-Bréchot a mis au point une méthode de filtrage du sang qui permet un dépistage précoce du cancer, un procédé qui permet de détecter le cancer par une simple prise de sang. L'invention du professeur Patrizia Paterlini-Bréchot pourrait sauver de nombreuses vies et ouvre des perspectives révolutionnaires à la médecine préventive. Cette invention permet aux médecins de détecter les cellules cancéreuses dans un échantillon de sang bien avant qu'une tumeur ne puisse être détectée grâce aux méthodes classiques d'imagerie médicale. Une détection qui intervient avant même que le patient ne développe des métastases, un stade de propagation où 90 % des patients perdent leur combat contre la maladie. Les méthodes de diagnostic précoce du cancer ouvrent un nouveau chapitre dans la lutte contre cette maladie en permettant aux médecins de détecter les tout premiers stades d'une tumeur. Pour diffuser son invention, le professeur Patrizia Paterlini-Bréchot a fondé Rarecells Diagnostics en 2009 et ce, non pas dans une démarche commerciale mais dans une démarche nécessaire pour récolter des fonds dans le cadre de sa recherche. En effet, Rarecells travaille avec l'université Paris-Descartes, l'INSERM et les Hôpitaux de Paris et détient la licence exclusive des brevets du test ISET. Le contrat de licence stipule que les redevances doivent revenir aux institutions publiques qui détiennent les brevets. Le professeur Patrizia Paterlini-Bréchot travaille sans relâche pour trouver des investisseurs privés mais ne dispose pas d'aides publiques alors même que son invention est d'utilité publique. Patrizia Paterlini-Bréchot est une véritable pionnière sur ce marché alors que l'ensemble des autres tests américains ou étrangers provoquent de faux positifs ou faux négatifs. Son test ISET est disponible en France depuis février 2017 pour un coût qui avoisine les 500 euros, pas encore couvert pour l'instant par l'assurance maladie. M. le député demande à Mme la ministre de porter une attention particulière aux travaux du professeur Patrizia Paterlini-Brechot afin d'envisager que son procédé, dont les brevets appartiennent à l'APHP, serve à lutter efficacement contre le cancer et ce, avant que des sociétés étrangères ne s'en inspirent et accaparent un travail unique au monde et que l'on détient en France. Il lui demande si le ministère de la santé peut apporter son concours en matière de subventions au déploiement du procédé du test ISET et à la recherche du professeur Paterlini-Bréchot.

Données clés

Auteur : M. Lionel Tivoli
Circonscription : Alpes-Maritimes (2e circonscription) - Rassemblement National
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 15207
Rubrique : Recherche et innovation
Ministère interrogé : Travail, santé et solidarités
Ministère attributaire : Travail, santé et solidarités

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/questions/QANR5L16QE15207

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 13 février 2024, page 957
Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)